

## + que des aides, des droits : La MSA mène une opération spéciale sur le recours aux droits de ses assurés

Communiqué de presse  
25/11/2024

Dans le cadre de sa lutte contre le non-recours aux droits, la MSA relance sa campagne nationale « + que des aides, un droit ». Destinée à ses adhérents, cette opération spéciale présente les dispositifs et les aides qu'ils peuvent solliciter pour faire face à des situations difficiles et de leur faire connaître l'ensemble des droits dont ils disposent. Une rubrique dédiée "Je m'informe sur mes droits" est [accessible sur le site internet de la MSA](#).



### [+ que des aides, un droit : une campagne multicanale](#)

La campagne nationale menée par la MSA met en lumière la problématique du non-recours au droit. Elle met en lumière auprès de ses adhérents les aides auxquels ils peuvent potentiellement avoir droit au travers de contenus pédagogiques (affichage, publication sur les réseaux sociaux, vidéo...). Une nouvelle rubrique d'information, qui permet de s'informer sur ses droits et faire le plein de conseils, est [accessible à ce lien](#).

### [Les Rendez-vous prestations MSA : un accompagnement social individuel](#)

La MSA organise ses [Rendez-vous Prestations](#) à destination des assurés du régime agricole. Lors d'un entretien, les adhérents sont accompagnés par un conseiller MSA, dans un point d'accueil ou par téléphone, afin de vérifier qu'ils disposent bien de l'ensemble des prestations auxquelles ils ont droit. Forte de son statut d'interlocuteur unique couvrant l'ensemble de la protection sociale (santé, famille, retraite), la MSA peut ainsi repérer ses adhérents en difficulté et les accompagner dans leurs démarches jusqu'à l'obtention des prestations sociales et services auxquels ils peuvent prétendre.

Depuis leur création, la MSA a réalisé plus de 208 000 Rendez-vous Prestations, avec une progression de plus de 15 % chaque année depuis 2018.

### [mesdroitssociaux.gouv.fr : un portail de simulation destiné à tous](#)

Tous les assurés du régime agricole peuvent également se renseigner sur leurs droits en se connectant au portail du site [mesdroitssociaux.gouv.fr](#). Il permet d'évaluer, en quelques minutes, ses droits à 58 aides sociales.

Les assurés du régime général peuvent contacter leur Caisse d'allocations familiales (CAF) pour se renseigner ou bénéficier de ces prestations sociales.

Toutes les informations relatives aux prestations versées par la MSA ici :

[msa.fr/lfp/plus-que-des-aides-un-droit](https://msa.fr/lfp/plus-que-des-aides-un-droit)

La campagne nationale pour le recours aux droits " + que des aides, un droit " est menée par la MSA depuis 2020, notamment à destination des demandeurs d'emploi, des jeunes, des retraités et des familles pour leur faire connaître les prestations auxquelles ils peuvent potentiellement avoir droit.

Le « non-recours », varie en France entre 30 et 40 %, selon le Conseil économique social et environnemental (Cese).

En 2023, 38 935 Rendez-vous prestations ont été réalisés par la MSA. 35,8% d'entre eux ont abouti à l'ouverture d'au moins un droit.

#### **A propos de la MSA**

Avec 32,5 milliards de prestations versées à 5,1 millions de bénéficiaires, la MSA, deuxième régime de protection sociale en France, se distingue par son organisation en guichet unique. Elle assure la couverture sociale de l'ensemble de la population agricole - exploitants, salariés (d'exploitations, entreprises, coopératives et organismes professionnels agricoles), employeurs de main-d'œuvre - et des ayants droit.

Au travers de son rôle d'amortisseur social du monde agricole, la MSA se mobilise contre le non-recours aux droits et invite ses ressortissants à solliciter les prestations auxquelles ils peuvent prétendre. Elle propose notamment ses Rendez-vous Prestations, afin de vérifier l'ensemble des prestations auxquelles les adhérents MSA ont droit.

